



COMITE DIRECTEUR

Réunion du samedi 29 septembre 2012

Etaient présents : NIVELON Gérard, Président

ALBINET Benoît, ANTOY Mohamed, BESSON Dominique, BESTOSO Franck BOUAZIZ Marcel, CHAPELAT Jean-Claude, CHARBONNIER Jean-Marc, CHATAING Brigitte, CHAZAL Jacques, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, DOUCHAIN Jean-Pierre FILLEUX Jo, JACOB Christophe, LADJIC Tania, LAPEIRE Jean-Marc, MADI Abdillah, MANIEL Cyril, MESTRE Philippe, MICHOT Olivier, MOIROUX Sylvie, QUINSAT Nicolas, REGENT Carine, REVEILLERE Frédéric, SABATIER Paul, SERRE Jean-Paul.

Assistent : SIUTAT Jean-Pierre, Président de la FFBB
MONTANIER Michel, Secrétaire Général de la Ligue d'Auvergne
VIZADE Guillaume

Etaient excusé(e)s: GAILLARD Pascal (représenté par MESTRE Philippe), VERLAGUET Nicole (représenté par CHAZAL Jacques),
GILBERT Michel, Président de la Ligue



Le quorum des membres du Comité Directeur étant atteint, la séance est ouverte à 9 h 00.

1. Ouverture par le Président (G. NIVELON)

• Accueil du Président Fédéral et du Président Régional

Le Président souhaite la bienvenue à Jean-Pierre SIUTAT, Président de la FFBB qui a accepté de passer 2 journées à nos côtés dans notre département. C'est la 3^{ème} fois depuis son élection que le Président Fédéral vient dans notre département.

Il salue également la présence de Michel MONTANIER, Secrétaire Général de la Ligue qui représente Michel GILBERT, Président. L'invitation du Président de la Ligue à cette réunion de rentrée souhaite affirmer une fois de plus la volonté du Comité Directeur de travailler en collaboration avec la Ligue d'Auvergne au service des clubs.

Il remercie également Guillaume VIZADE de sa présence à cette réunion. Ce dernier interviendra pour nous présenter le « Parcours 3x3 » que nous envisageons de mettre en place.

• Point sur la soirée avec les clubs du 28 septembre

Le Président revient sur le déroulement de la soirée d'échanges avec les clubs qui s'est tenue la veille de notre réunion. Il remercie le Conseil Général pour son accueil et les conditions logistiques mises à notre disposition pour cette soirée.

Un bref bilan est fait. Malheureusement seulement 35 personnes présentes à cette réunion au cours de laquelle nous avons abordé les thèmes :

- *Le Sport* : Quelles retombées suite aux Jeux Olympiques de Londres ? Comment rebondir sur ces performances dans un département sportivement en berne comme le nôtre ?
- *Le Développement* : Pourquoi une nouvelle offre de licence ? Quelle place pour la pratique du 3x3 dans notre Fédération ? Comment aller au-delà de la pratique urbaine existante dans un département rural comme le nôtre ?



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54
Fax : 04 73 90 03 75

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com

Association n° W632001116
SIRET : 414 230 227 000 12
Code NAF / APE 9312 Z
Banque Postale 1447-86 Clermont-Fd
RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40

Le Service public / La Territorialité : Quid des coopérations territoriales de clubs ? Quelles réflexions en cours autour de la territorialité et du travail de collaboration entre club en vue des Assises Nationales prévues en février 2013 à Paris ?

- Partenariat avec le Crédit Mutuel Massif Central

Le Président indique qu'il a rencontré le Crédit Mutuel Massif Central afin de reconduire notre partenariat. Au cours de cet entretien, le CMMC a souhaité que son aide spécifique au Tournoi de Noël soit réorientée en direction d'une aide plus locale. Après discussion, il a été entendu qu'une enveloppe de 1 000 € serait dédiée à la dotation des écoles départementales et fédérales de Mini Basket lors de leur labélisation ou du renouvellement de leur label. Cette enveloppe aboutira à 200 € de dotation lors de l'obtention du Label EFMB et 125 € lors de l'obtention du label EDMB. Les enveloppes en cas de renouvellement restent à déterminer.

Les premières dotations seront remises dès ce 29 septembre au club de NEYRAT B.A. (Label EDMB) et de l'US BEAUMONT (Label EFMB).

Concernant le partenariat global avec le Crédit Mutuel, le montant reste identique soit 3 000 € par an, mais la convention sera signée pour la durée du mandat soit les saisons 2012 – 2013, 2013 – 2014, 2014 – 2015 et 2015 – 2016.

Une signature officielle sera programmée à l'issue du Comité Directeur du 1^{er} décembre 2012.

- Patrimoine / Conseil d'Honneur

Durant l'été, le Président a fait le point sur les membres qui ont siégé longuement au sein de notre Comité Directeur, notamment sous la Présidence de Nicole VERLAGUET et qui n'ont pas fait l'objet d'un honorariat malgré un engagement apprécié au service du Comité Départemental. Après échange avec Jacques CHAZAL en amont de cette réunion, le Président propose de conférer la qualité de membre d'honneur du Comité à :

Jean-Pierre ACHARD, Mireille DALBIGNAT, Noël DESAIGLE, Roland NOUAILHETAS, Michèle PENNETIER, Jean-Pierre SOZEDDE, Bernard ROUGER, Thierry ZEGANADIN

Accord du Comité Directeur (-)

Ainsi, le Conseil d'Honneur du Comité est composé de :

Jean FAURE, Président d'Honneur,

Christiane AFONSO, Jean-Pierre ACHARD, Bernard ALBARET, Roger ALBARET, Simon CAILLOT, Jacques COTTANT, Pierre COMBLE, Georges CROS, Mireille DALBIGNAT, Noël DESAIGLE, Josette MARTIN, Michel MINARD, Roland NOUAILHETAS, Michèle PENNETIER, Jean-Pierre SOZEDDE, Bernard ROUGER, Marc VIALON, Thierry ZEGANADIN, membres d'Honneur.

Le Président invitera les membres d'honneur le 7 janvier 2013 pour une réception amicale. Il proposera à cette occasion que les membres d'Honneur puissent proposer pour chaque Assemblée Générale la mise en valeur de moments sportifs passés de notre Comité Départemental.

Concernant l'après-midi puis la soirée du 7 janvier, le Président indique que nous recevrons également Mme CHALAMET ainsi que la Famille de Guy BOUTONNET pour « l'inauguration » des deux salles portant les noms de Pierre CHALAMET et Guy BOUTONNET (voir plus bas). A cette occasion, nous installerons également le portrait de l'ensemble des ancien(ne)s Président(e)s du Comité dans la Salle Gérard FOLLACA à savoir : André AUTUN, Paul MINARD, Henri BARDADAT, René SAUVADET, Jean FAURE et Nicole VERLAGUET.

2. Intervention du Président de la Fédération

(J.P. SIUTAT)

Avant de passer aux dossiers spécifiques du quotidien du Comité, le Président donne la parole à Jean-Pierre SIUTAT, Président de la Fédération.

Le Président de la Fédération remercie les membres du Comité du Puy-de-Dôme pour leur chaleureux accueil pour cette nouvelle venue dans notre département. En complément des sujets évoqués lors de la soirée d'échanges avec les clubs, Jean-Pierre SIUTAT souligne que la FFBB organisera des Assises Nationales en février 2013 auxquelles seront invitées les représentants des CRAMC et CDAMC pour travailler sur le Projet National des Officiels (Arbitres et OTM) et également les Président(e)s des Comités et des Ligues pour avancer autour de la notion des coopérations territoriales de clubs, mais aussi et surtout entre les différentes structures fédérales qui font le maillage du basket français.

Il salue également la qualité des dossiers qui lui ont été transmis en amont de cette réunion du Comité Directeur ce qui met en valeur le travail déjà engagé par l'équipe réunie autour de Gérald NIVELON qui pilote désormais la politique départementale.

Il souhaite une bonne réunion à toutes et tous.

3. Dossiers spécifiques

- Redéploiement du personnel départemental

(J.C. DILDARIAN)

Jean Claude DILDARIAN fait le point sur ce dossier.

En vue de compenser l'absence de notre secrétaire Sandrine GUERESSE pour congés de maternité, nous avons décidé l'embauche d'une secrétaire administrative relevant du Groupe 2 à compter du 1^{er} octobre 2012 en CDD de 6 mois. Notre choix s'est porté sur notre ancienne secrétaire Emmanuelle ROUSSET qui était disponible pour ce poste.

Suite au départ de notre CTF Benoit Royer MANOHA, une réflexion est actuellement menée sur son remplacement. Une première étude sur l'organisation de nos actions nous a été remise par Thomas FAYE qui porte sur un volume horaire de près de 2 650 heures correspondant à un peu plus d'un poste et demie. Cette étude doit être affinée par les vice-présidents afin que nous estimions au mieux nos besoins et définissions précisément le profil de poste recherché.

Débat en séance sur le sujet :

Jean-Pierre DOUCHAIN indique qu'il ne souhaite pas que le Comité Directeur devienne une simple « chambre d'enregistrement des décisions du Bureau Directeur » notamment sur ces questions d'emploi.

Le Président précise qu'il est très clair que cela ne sera pas le cas. Concernant le remplacement de Sandrine GUERESSE, cela avait déjà été évoqué et compte tenu des délais courts qui nous étaient imposés, il incombe au Bureau de prendre les décisions adéquates. En revanche, concernant le redéploiement du personnel, le débat aura lieu en Comité Directeur et les décisions seront prises collégalement.

- Convention Equipe Technique Régionale

(C. JACOB / G. NIVELON)

Christophe JACOB fait part aux membres du déroulement de la première réunion de travail autour de la convention ETR pour l'Olympiade 2012 – 2016.

Le Président du Comité salue l'intervention du Secrétaire Général de la Ligue au cours de cette réunion qui avait démarré sur des propos particulièrement menaçant vis-à-vis des Comités de l'Allier et du Puy-de-Dôme de la part du Président de la Ligue d'Auvergne.

En effet, ce dernier a réagi très agressivement au courrier que nous lui avons adressé le 11 septembre dernier pour lui faire part de nos difficultés concernant un engagement ferme par rapport à la mise à disposition de notre Conseiller Technique Fédéral. Il convient de noter que le Comité de l'Allier avait également indiqué qu'il limitait son engagement jusqu'au 31 décembre 2012, dans l'attente du renouvellement de la convention ETR.

Fort heureusement, suite à l'intervention de Michel MONTANIER, nous avons pu avancer sur la déclinaison des Directives Nationales du Pôle Territoires de la FFBB ainsi que les spécificités auvergnates et établir un programme de travail en vue de renouveler cette convention à l'horizon du mois de mars 2013. Nous allons travailler en interne sur l'intégration des directives fédérales dans notre Plan Départemental d'Objectifs et les ajustements à y apporter pour une véritable coopération au travers de l'Equipe Technique Régionale.

Le Président réaffirme au Secrétaire Général de la Ligue la ferme volonté de la nouvelle équipe départementale de travailler en collaboration et en bonne intelligence avec la Ligue d'Auvergne et ceci dans un esprit d'apport mutuel et de véritable co-construction des projets. Le Président rappelle également l'indispensable coopération que nous devons avoir avec les Conseillers Techniques et Sportifs d'Etat (Jean-Marie DEGANIS et Isabelle FIJALKOWSKI-TOURNEBIZE) mis à la disposition de la Ligue, qui plus est à l'heure où les moyens financiers de l'Etat en direction du sport se réduisent sensiblement (-5 % de budget pour le Sport).

Le Secrétaire Général prend acte de cette volonté réaffirmée et indique à son tour la nécessité d'une collaboration constructive dans le respect de chacun des interlocuteurs.

Nous avons reçus dernièrement les Directives Nationales du Pôle Territoires de la FFBB ce qui permettra d'avancer sur le fond de cette convention avec comme échéance finale la fin du mois de mars 2012. D'ici là, diverses échéances sont fixées.

• Schéma de Coopération Clermontoise (G. NIVELON)

Nous avons débuté le travail de mise en place de coopération inter-club clermontois autour d'un projet d'accueil des enfants de 6 ans et moins suite à des échanges avec la Ville de Clermont-Ferrand. Le Président du Comité se satisfait de l'attitude constructive de l'ASPTT Clermont et du Stade Clermontois Basket Auvergne et fait part du projet commun. Le Président regrette toutefois que le Stade Clermontois Basket Féminin, initialement associé au projet, se soit retiré de cette démarche de coopération.

In fine, un centre « éveil-basket » sera ouvert à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand avec une collaboration des deux clubs à compter du 29 septembre 2012.

La prochaine rencontre sera la réunion de secteur des clubs clermontois programmée le jeudi 15 novembre prochain à Anatole FRANCE.

4. Pôle Administration et Finances (J.C. DILDARIAN / J.P. SERRE)

Avant de lui céder la parole, le Président remercie une nouvelle fois Jean-Claude DILDARIAN pour le travail fait au quotidien pour la gestion du Comité et surtout durant tout l'été où nous avons été sur le pont.

• Information diverses (J.C. DILDARIAN)

○ *Point sur les décisions du Bureau Départemental (juillet et aout)*

Les membres du Comité Directeur ont reçu les PV des deux dernières réunions du Bureau Directeur (disponibles également en ligne). Un point est rapidement fait sur les dossiers traités.

Pendant la trêve d'été, le Comité Départemental est resté très actif avec la gestion de plusieurs dossiers.

- Accueil de l'Université d'été de la FFBB à Saint Ours les Roches au centre Clair Matin du jeudi 23 août au dimanche 26 août ainsi qu'un Bureau Fédéral les 24 et 25 août à Clermont-Ferrand.
- Forum de rentrée le 15 septembre au Foyer Home Dôme qui marque le début de cette saison et représente un moment de partage avec nos clubs.

- Action avec la Fondation de l'Avenir. Cette journée s'est déroulée le samedi 15 septembre sur la place de Jaude à Clermont-Ferrand. Le Comité a assuré une animation basket-démonstration et l'organisation de rencontres opposant des équipes du CHU, Fondation de l'Avenir, ALMERIS et Mutualité du Puy-de-Dôme.
- Journée Nationale du Sport Scolaire le mercredi 19 septembre sur le plateau des CEZEAUX a regroupé près de 500 enfants CM1-CM2 dans le cadre de notre convention avec le milieu scolaire.

○ *Travaux du siège départemental*

Le Secrétaire Général fait le point sur les travaux de rénovation de notre siège et sur leur coût.

Le Président propose que suite à ces travaux, comme nous l'avons fait pour la salle de réunion « Gérard FOLLACA », nous donnions le nom des deux autres salles de réunions à des figures marquantes de notre Comité Départemental et notamment du siège 63, Avenue Barbier Daubrée. Après avis de Jacques CHAZAL et Nicole VERLAGUET, sur proposition du Bureau Directeur, le Comité Directeur décide de donner les noms de Guy BOUTONNET à l'espace de convivialité du sous-sol et de Pierre CHALAMET à la salle de réunion du rez-de-chaussée.

Accord unanime du Comité Directeur

Les veuves de Guy BOUTONNET et Pierre CHALAMET avaient été informées au préalable de cette proposition pour lesquelles elles avaient donné leur accord de principe.

Une « inauguration officielle » sera organisée le 7 janvier prochain en présence des membres du Conseil d'Honneur et des membres du Comité Directeur ainsi que de la famille de Guy et de Pierre.

Ces travaux ont été l'occasion de faire un état des lieux de notre siège qui nécessitera plus d'attention et d'entretien dans les années à venir.

○ *Embauche d'un Agent d'entretien*

A compter du 1er novembre 2012, notre contrat d'entretien avec la société SMR prendra fin dans un souci d'économie et nous avons recruté un Agent d'entretien à raison de 14 heures d'intervention par mois.

○ *Point financier du Comité Départemental*

Nous avons fait le choix d'opter pour le logiciel comptable de la FFBB afin de saisir notre comptabilité. Nous allons donc pouvoir prendre en main ce nouvel outil et l'utiliser au mieux pour la tenue et le suivi des comptes du Comité. Nous sommes actuellement en cours de saisie des écritures depuis le début de l'exercice.

Nous avons reçu à ce jour 23 demandes d'étalement des paiements de la provision pour lequel nous avons systématiquement répondu favorablement.

○ *Situation financière du club de PONTGIBAUD B.C.*

Le Président fait le point sur le suivi de ce dossier pour lequel nous avons mis en demeure le club de s'acquitter des sommes dues au titre de la provision 2011 – 2012. Le Président s'est également entretenu de ce problème avec le Maire de PONTGIBAUD qui rencontre également des difficultés de fonctionnement avec ce club. Toutefois, après entretien avec le Président du PONTGIBAUD BC, il semblerait que nous puissions espérer un règlement au moins partiel de la dette.

• Délégations aux Commissions Départementales

En application de l'article 205 des Règlements Généraux de la Fédération, le Comité Directeur donne les délégations suivantes aux commissions départementales.

Commission Départementale de Qualifications

- *Délégation pour l'ensemble des compétences prévues dans le Titre IV des Règlements Généraux de la FFBB*

Accord du Comité Directeur

- Composition des commissions départementales

Le Président remercie les membres d'avoir fait le maximum pour respecter les consignes données pour les compositions des commissions. Ainsi sur l'ensemble des commissions, nous compterons au total 59 personnes dont 50 % de non-élus au Comité Directeur (objectif atteint). Concernant la féminisation, nous devons poursuivre nos efforts même si nous comptons 36 % de femmes au total sur les commissions au global (pour 40% par commission). Le Président invite les présidents des commissions à profiter de cette première année de mandat pour nouer des contacts en vue de renforcer nos commissions départementales.

La composition des commissions est la suivante :

Commission Départementale Sportive : CHAPELAT Jean-Claude, CHATAING Brigitte (Présidente), CHAZAL Jacques, DOUCHAIN Jean-Pierre, REGENT Carine, SABATIER Paul, GUIEZE Guillaume.

Commission Départementale de Qualifications : BESSON Dominique, FILLEUX Jo (Présidente), ROUSSET Daniel.

Commission Départementale des Officiels : ANTOY Mohamed, CHARBONNIER Jean-Marc, CIPIERE Julien, LADJIC Tania, MANIEL Cyril, MARTINS José, MESTRE Philippe, QUINSAT Nicolas (Président), CARBONI Charlie, CHANGEAT Xavier, GUIEZE Guillaume, MESTRE Matthieu, RASTOIX Pascale, RUAT Nadine, VIAL Christine.

Commission Départementale de l'Encadrement : LAPEIRE Jean Marc, MADI Abdilah, MESTRE Philippe (Président), QUINSAT Nicolas, JOUVE Sabine, VINCENT Lucie.

Commission Départementale de la Dynamique Territoriale : BESTOSO Franck, BOUAZIZ Marcel, GAILLARD Pascal, QUINSAT Nicolas, REVEILLERE Frédéric, MICHOT Olivier (Président), CHEMINAL Laurent, DUBREUIL Sylvie, PALLIER Thierry, PERRIN Daniel, RAMBAUD Corinne, SABLE Marie-Christine, SABLE Mathias.

Commission Départementale des Salles et Terrains : CHAPELAT Jean-Claude (Président), SABATIER Paul, MICHOT Olivier (délégation de signature).

Accord du Comité Directeur

5. Pôle Développement

- Double licence pour les U11 et moins

Olivier MICHOT présente le dispositif expérimental de la « double licence » U11 pour laquelle la Fédération nous a sollicités en qualité de Comité « majoritairement rural ». Cette licence a pour objectif de développer et d'adapter notre offre de licence par rapport à l'évolution du contexte social et familial actuel. La démarche a donc pour but de donner la possibilité à un jeune de moins de 11 ans de pouvoir s'entraîner et jouer dans 2 clubs différents avec la même licence à cause d'une distance kilométrique non négligeable qui sépare les parents suite à un contexte familiale et sociale difficile.

Le dispositif est présenté en détail et a fait l'objet d'une diffusion auprès des clubs. Un bilan sera fait en décembre.

Débat en séance sur le sujet :

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'importance de cette expérimentation qui est une adaptation de nos règlements à une évolution sociétale.

Fin des échanges sur le thème

(O. MICHOT)

(O MICHOT)

En application de l'article 205 des Règlements Généraux de la Fédération, le Président propose que le Comité Directeur donne les délégations suivantes aux commissions départementales.

Commission Départementale de la Dynamique Territoriale

- Délégation pour la délivrance des doubles licences U11 dans le cadre du processus expérimental.

Accord du Comité Directeur

- Parcours 3x3 du Puy-de-Dôme (G. VIZADE)

Le Président remercie Guillaume VIZADE pour sa présence durant ce Comité Directeur. En tant que chargé de mission 3x3 pour notre Comité, Guillaume a travaillé en relation avec Olivier MICHOT et le Président sur la proposition d'un « Parcours 3x3 » spécifique au département, ce dispositif souhaitant s'inscrire dans la politique générale de la FFBB sur le 3x3.

Guillaume VIZADE, après avoir fait un rappel du cadre politique général de la FFBB en matière de 3x3, propose aux membres du Comité Directeur une politique départementale s'appuyant sur un parcours 3x3 innovant avec pour objectif :

- Encourager l'implantation du 3X3
- Mener des actions de promotion dans l'ensemble du département
- Dynamiser l'existant
- Faire approprier la pratique
- Faire progresser les pratiquants.
- Mener des actions dans les milieux scolaires et universitaires

Ce projet est planifié sur l'ensemble de la mandature avec une montée en puissance des actions et en s'appuyant sur les clubs avant de l'élargir à de nouveaux pratiquants. Ce parcours départemental 3x3 aboutirait sur un Tournoi Brun Labellisé FFBB (2 par Zones) qui a été mis en place en 2012 durant le COS'MIX à Clermont-Ferrand en juin dernier.

A la suite de cette présentation, le Président donne la parole aux membres.

Débat en séance sur le sujet :

Jean-Pierre SIUTAT *salue la qualité de l'exposé du projet de notre département. Il rappelle que l'objectif au travers de cette nouvelles offres et d'aller chercher de nouveaux licenciés et de proposer une formule de rencontre moderne et correspondant à notre société actuelle. Il invite Gérald NIVELON à transmettre notre projet via iFFBB et propose à Guillaume VIZADE de faire une présentation lors du prochain Comité Directeur de la FFBB.*

Nicolas QUINSAT *indique que des spécificités d'arbitrage entourent cette pratique et que la CDO se tient à la disposition de Guillaume VIZADE pour mener des actions spécifiques d'information.*

Olivier MICHOT *précise que Guillaume VIZADE représentera le Comité du Puy-de-Dôme à la réunion nationale de présentation le 19 octobre prochain.*

Fin des échanges sur le thème

Les réunions de secteurs d'automne seront une occasion de présenter ce parcours 3x3 à l'ensemble des clubs pour ensuite amender le projet si nécessaire puis une déclinaison opérationnelle à partir de janvier 2013.

Accord du Comité Directeur

- Les 10 jours du basket puydinois (G. NIVELON)

Nous n'avons pas particulièrement avancé sur ce dossier. Toutefois, après un échange avec la Ville de Clermont-Ferrand, nous étudions les conditions logistiques et financières pour accueillir « Les Braqueuses » à Clermont-Ferrand dans le cadre de la préparation du Championnat d'Europe en France du 15 au 30 juin 2013. Nous n'en sommes encore qu'à la période d'évaluation de notre éventuelle candidature officielle pour l'organisation d'une rencontre ou d'un tournoi complet.

Nous sommes également en contact avec l'USEP 63 pour synchroniser nos dates d'organisations de fin d'année.

6. Pôle Pratiques

(J. FILLEUX)

- Modifications réglementaires

- *Validation règlements sportifs des compétitions départementales* (G. NIVELON)

Mise en conformité de l'article 41 des règlements sportifs relatif aux licences autorisées en compétitions départementale. Pas de modification de fond, uniquement une rédaction conforme aux nouveaux types de licences et intégration de la « Double licence » U11 pour les compétitions U11, U9 et U7.

Accord du Comité Directeur

- *Validation règlement du championnat DM1 et DF3* (J. CHAZAL)

Mise en conformité de notre règlement de DM1 suite à l'attribution de 2 montées en RM3 au lieu de 3 au Comité du Puy-de-Dôme, la 3^{ème} place revenant au Champion Régional U20.

Accord du Comité Directeur

Actualisation du tableau des montées et des descentes des compétitions départementales en prenant la modification en DM1 et prise en compte l'organisation de la DM3 et de la DF3 en 2 poules de 12 équipes.

Accord du Comité Directeur

- *Validation règlement « Championnat Entreprise »* (J.P. SERRE)

Mise en conformité de notre règlement par rapport aux nouveaux types de licences. Suite aux engagements, organisation du Championnat Départemental Entreprise en 2 poules de 6 équipes (5 journées à jouer sur période octobre 2012 à janvier 2013), puis, 2^{ème} phase en 2 poules de 6 (pour faire 5 nouveaux matchs sur période février 2013 / mai 2013). Enfin, le 7 juin, finales 1ers de chaque poule et Finale 3^{ème} place entre les 2èmes pour avoir un podium complet.

Accord du Comité Directeur

- *Validation règlement « Championnat Loisirs »* (J.M. CHARBONNIER)

Engagement en cours, la formule de compétition sera proposée au Bureau Directeur.

Accord du Comité Directeur

- Point sur les compétitions départementales Seniors (B. CHATAING)

Nous avons constaté que nous allions au-devant de difficultés par rapport au surclassement des joueuses et joueuses des catégories U17, U18, U19 et U20. De ce fait, après consultation de la Commission des Qualifications, de la Commission Sportive et du charge de mission Statuts et Règlements, le Président propose d'appliquer une tolérance aux joueuses et joueurs qualifiés avant le 30 septembre 2012.

Dans ce cadre, pour toutes les rencontres de DF1, DF2, DF3 et DM1, DM2 et DM3, comptant pour les journées du 29.30 septembre 2012 et 6.7 octobre 2012, la Commission Sportive ne sanctionnera pas les équipes dans les conditions suivantes :

U17 (1996) non surclassé vers Seniors → Rencontre perdue par pénalité

U18 (1995) non surclassé vers Seniors →

Pas de sanction si et seulement si le surclassement est mis en conformité avant le 15 octobre 2012 (date de dépôt du certificat médical au Comité) – *Rappel : Surclassement délivré par le médecin de famille*

U19 (1994) non surclassé vers Seniors →

Pas de sanction si et seulement si le surclassement est mis en conformité avant le 15 octobre 2012 (date de dépôt du certificat médical au Comité) – *Rappel : Surclassement délivré par le médecin de famille*

U20 (1993) non surclassé vers Seniors →

Pas de sanction si et seulement si le surclassement est mis en conformité avant le 15 octobre 2012 (date de dépôt du certificat médical au Comité) – *Rappel : Surclassement délivré par le médecin de famille.*

Pour tous les joueuses et joueurs qualifiés à compter du 1^{er} octobre, application des règles de participation et de surclassement prévus dans les règlements généraux de la Fédération.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux compétitions départementales.

Accord du Comité Directeur (1 contre – 1 abstention)

(Nota : Cette décision a été prise en ouverture de séance du Comité Directeur et est notifiée au club immédiatement)

- Point sur les engagements en U11, U9 (C. REGENT / S. MOIROUX)

Le point est fait sur les engagements en poules à ce jour :

	U11 Masculin	U11 Féminin	U9 Mixte
Saison 2012 – 2013	45 équipes (- 4)	29 équipes (- 9)	27 équipes (+ 7)
Saison 2011 - 2012	49 équipes	38 équipes	20 équipes

Jean Claude DILDARIAN informe également des engagements des équipes puydomoises au 25 septembre dans les compétitions interdépartementales de jeunes.

	U20	U17		U15		U13	
	M	M	F	M	F	M	F
Saison 2012 – 2013	14	18	21	31	24	43	31
Fin saison 2011 - 2012	U18 →	33	23	28	30	48	28

- Etat des licenciés au 29 septembre (J. FILLEUX)

Saison 2011 / 2012				Saison 2012 / 2013			
Hommes	2 343	58 %		Hommes	2 448	57 %	
Femmes	1 678	42 %	Total	Femmes	1 812	43 %	Total
			4 021				4 260

Evolution		H			F		Total	
		+ 105		+ 4.5 %				
		+ 134		+ 8.0 %				
							+ 239	+ 5.9 %

7. Pôle Formation

(C. JACOB)

- Proposition alternative Charte Régionale Entraîneur

(G. NIVELON)

Même s'il a rejeté la proposition qui lui a été soumise, le Comité Directeur du Comité du Puy-de-Dôme reste convaincu que la qualité de l'encadrement des jeunes est une priorité pour garantir une meilleure formation des joueuses et des joueurs.

Toutefois le texte règlementaire doit s'accompagner d'une véritable réflexion sur l'offre de formation dans la Ligue sur les niveaux minimum requis dans la Charte.

Sur la base des éléments présentés par la Ligue lors de notre réunion du 21 avril 2012, un groupe de travail composé de Thomas FAYE, Christophe JACOB, Philippe MESTRE et Gérald NIVELON a travaillé sur une proposition alternative qui est présentée pour information aux membres du Comité Directeur.

Le Président rappelle les principes donnés par le Comité Directeur pour cette proposition alternative :

Le texte ne doit pas ...

- Remettre en cause l'évolution positive constatée des championnats organisés par la Ligue.
- Reproduire l'erreur d'application de la Charte de l'Arbitrage en Cadet(te)s (2005-2006)
- Mettre en difficulté les clubs les moins structurés et souvent les plus en difficultés
- Sanctionner sur le plan financier des structures déjà fragiles

Le texte doit ...

- Etre un texte encourageant sur une dynamique de formation et non contraignant
- Reconnaître les efforts engagés par les clubs les plus structurés et disposant de moyens financiers relativement important
- Valoriser toutes les initiatives en cohérence avec la dynamique de formation

Une présentation détaillée est faite et a été transmise à la Ligue d'Auvergne et aux Comités Départementaux de l'Allier et du Cantal.

Le Président précise que cette proposition a été accompagnée d'une réflexion concernant l'évolution de la Formation « Entraîneurs Jeunes » organisée par la Ligue. Il est précisé que certains éléments chiffrés tirés du logiciel FBI ont amené des imprécisions dans ce document. Le Président a rectifié ce document suite à la demande de Jean-Marie DEGANIS, CTS Auvergne qui nous a fourni le véritable chiffre.

Le Président du Comité a exprimé ses regrets concernant cette imprécision au CTS et à renouveler le souhait du Comité du Puy-de-Dôme de contribuer aux aménagements pertinents pour rendre la formation EJ plus accessible, des réflexions étant actuellement menées dans le cadre de l'ETR.

Suite à l'invitation de Madame Anna AUBOIS, Vice-Présidente du Conseil Régional, Jean-Pierre SIUTAT et Gérald NIVELON quittent la séance pour participer à la remise des bourses aux jeunes sportifs de Haut niveau de la région Auvergne.

La présidence de la séance est confiée à Olivier MICHOT, 1^{er} Vice-Président.

- Pré – Parcours d'Excellence Sportive 2012 – 2016

(C. JACOB)

Christophe JACOB présente le parcours de formation départemental préalable au Parcours d'Excellence Sportive de la Fédération. Ce programme s'intègre dans le Plan Départemental d'Objectifs (Former : Mettre en place des Centres d'Entraînements Territoriaux à destination des Benjamin(e)s 1^{ère} année et Poussin(e)s 2^{ème} année). Il a été réfléchi sur la durée du mandat et s'inscrit dans la continuité de ce qui s'est mis en place depuis plusieurs saisons.

Il intègre pleinement le cadre défini par la Convention ETR et les Directives Techniques du Pôle Territoires.

- Formation des cadres 2012 – 2013 (P. MESTRE)

Philippe MESTRE présente le planning de la formation des cadres pour la saison 2012 – 2013. Il s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait depuis plusieurs saisons sur la formation commune et en particulier les deux formules de formations (formule vacances, formule week-end).

Un effort particulier a été fait pour ré équilibrer les heures de formation en respectant nos orientations en terme de volume horaire sur la formation commune puisque ces dernières années, nous avons diminué le volume de formation « officiels » dans cette formation commune.

Ce programme d'action sera transmis à Jean-Marie DEGANIS, CTS Coordonnateur de l'ETR, et sera également intégré dans le travail de renégociation de la convention ETR 2013 – 2017.

Débat en séance :

Jean-Pierre DOUCHAIN demande à ce que les clubs reçoivent des informations précises concernant le remboursement de ces formations par l'intermédiaire du Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Fin des échanges sur le thème

Concernant le Forum du Mini Basket, cette action sera menée communément entre le Comité de l'Allier et le Comité du Puy-de-Dôme et se déroulera le samedi 3 novembre 2012.

- Ecoles territoriales d'Officiels (N. QUINSAT)

Les écoles territoriales d'officiels sont nées d'un regroupement de 3 clubs de la banlieue clermontoise (Secteur RIOM et LIMAGNE). Elles répondent à un besoin des clubs. Chaque week-end, les clubs recherchent des jeunes officiels pour le bon déroulement des rencontres. L'idée de cette école sera de répondre aux besoins des clubs mais surtout proposer une alternative secondaire de formation de joueur aux jeunes. Ce projet s'intègre dans le Plan Départemental d'Objectifs (Former : Étendre les Ecoles Territoriales d'Officiels ou des Ecoles d'Officiels de club / Former : Prolonger l'action « Jouer, Arbitrer, Participer » sur le 12-16 ans).

Ce projet sera présenté lors des réunions de secteurs d'automne.

8. Questions diverses

- Tour de table

Le Président de séance :

- Soutien du Comité à la Journée Sport et Handicap organisée par la Ligue Régionale HandiSport le 13 octobre prochain.
- Olivier MICHOT et Gérald NIVELON représenteront le Comité lors de la prochaine réunion de la Zone Centre qui se déroulera le 16.17 novembre prochain à Lyon
- Jean Claude DILDARIAN représentera le Comité aux 40 ans du Foyer Home Dôme
- Jo FILLEUX représentera le Comité à la remise de médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports d'Anne-Marie TORD (US ISSOIRE)
- Gérald NIVELON assistera au vernissage de l'exposition liée aux 60 ans de l'US VIC LE COMTE

Pas d'autres questions diverses

- Intervention du Secrétaire Général de la Ligue (M. MONTANIER)

Michel MONTANIER remercie une nouvelle fois le Comité de cette invitation et salue les débats fructueux de cette matinée. Il rappelle également aux membres du Comité Directeur que la Ligue Régionale organisera des Assises le samedi 27 octobre prochain à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand afin de construire le Plan Régional de Développement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30

Gérald NIVELON
Président du Comité

Olivier MICHOT
Président de séance

Jean Claude DILDARIAN
Secrétaire Général